



# THE LUTHERAN WORLD FEDERATION

A COMMUNION OF CHURCHES – EINE KIRCHENGEMEINSCHAFT – UNA COMUNIÓN DE IGLESIAS – UNE COMMUNION D'ÉGLISES

LUTHERISCHER WELTBUND – FEDERACIÓN LUTERANA MUNDIAL – FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE

*General Secretariat - Office for International Affairs and Human Rights*

## **Déclaration du pasteur Ishmael Noko, secrétaire général de la FLM, sur la situation en Haïti 22 janvier 2010**

Dix jours après le tremblement de terre qui a frappé Haïti, l'ampleur du désastre en termes de pertes de vies humaines et de dévastation commence seulement à se préciser. La catastrophe n'a pas affecté seulement une partie du pays. Elle a ravagé la nation tout entière, détruit les infrastructures de la plupart des services de base, et paralysé l'appareil gouvernemental et sa capacité à aider ses propres citoyens et citoyennes.

Partout dans le monde, des hommes et des femmes se lamentent et crient vers Dieu: *Pourquoi* une telle accumulation de mort et de destruction se concentre-t-elle sur un petit pays, un pays dont la population a déjà souffert plus que sa part de catastrophes naturelles ou causées par l'être humain, un pays qui était déjà le plus pauvre de l'hémisphère occidental? Ces scènes apocalyptiques peuvent rappeler à certain(e)s les visions bibliques du jugement, mais, plutôt qu'un jugement sur le peuple d'Haïti, nous devons voir dans cet événement tragique un temps de jugement, de comptes à rendre et de responsabilité pour toute la communauté humaine: *Pourquoi* avons-nous laissé subsister et empirer durant si longtemps le sous-développement et l'appauvrissement de pays comme Haïti, qui rendent la population si vulnérable aux catastrophes naturelles telles que celle-ci?

La FLM, aux côtés de ses partenaires de l'Alliance ACT, appelle à un engagement nouveau et durable en faveur d'Haïti, qui aille au delà des secours d'urgence et de l'aide à la reconstruction pour se concrétiser dans une solidarité profonde avec la lutte d'Haïti pour la stabilité et le développement. Après que le tremblement de terre et ses conséquences auront disparu des grands titres de la presse internationale, la communauté internationale devra continuer à accompagner Haïti dans un nouveau partenariat à long terme fondé sur une analyse et une compréhension claires des événements historiques, politiques et économiques qui, déjà avant le tremblement de terre, ont poussé Haïti dans une situation aussi vulnérable.

Les chances d'avenir de la première république noire du monde furent gâchées dès le début par l'oppression économique et politique extérieure. Après qu'Haïti eut obtenu son indépendance de la France et aboli l'esclavage, la France menaça de l'envahir à nouveau si Haïti ne lui versait pas une compensation à la perte de ses "biens", y compris les esclaves. Face aux navires de guerre français qui avaient pris position au large de ses côtes, Haïti céda aux exigences françaises en 1825 et accepta de verser une somme énorme, financée par un emprunt auprès d'une banque française, en échange de la reconnaissance de sa souveraineté. Haïti se trouva ainsi dans l'obligation d'envoyer tous ses fonds disponibles à la France, au détriment d'investissements indispensables dans les infrastructures, la formation et les services gouvernementaux. Le pays plongea dans un engrenage d'endettement et de sous-développement dont il ne s'est jamais relevé.

La corruption et l'abandon, en particulier sous les dictatures Duvalier, vinrent ajouter à la souffrance de la population haïtienne. Bien que l'utilisation abusive des ressources par ces régimes ait été largement relatée dans le monde, les pays donateurs et les institutions financières internationales continuèrent à leur prêter de l'argent.

L'annulation d'un montant de USD 1.2 milliard de la dette d'Haïti fut finalement convenue en 2009, au terme d'un processus qui n'avait que trop tardé et dont le déroulement fut tortueux. Cet accord laissait Haïti aux prises avec une "dette" qui se montait encore à plus de USD 800 millions. À la lumière de l'histoire haïtienne d'exploitation internationale et intérieure, de la dévastation environnementale et sociale qui en a été la conséquence, et aujourd'hui des effets catastrophiques du tremblement de terre, il est illégitime que le remboursement de cette dette continue d'être réclamé. Je demande un moratoire immédiat et complet sur les obligations d'Haïti en matière de service de la dette, et l'annulation de la dette restante. Je demande que l'assistance internationale à Haïti – y compris celle offerte maintenant par le Fonds monétaire international dans le contexte de la situation d'urgence – soit fournie sous forme de dons et non de prêts tels que ceux qui ont jeté la jeune république sur la voie d'une pauvreté et d'une vulnérabilité insurmontables. Je demande qu'une action de coopération internationale concertée soit mise en place pour rapatrier les fonds volés à la population d'Haïti par les anciens dictateurs. Enfin, je demande, dans cette période suivant la catastrophe, qu'un programme de coopération internationale à long terme soit mis en place pour développer la formation et promouvoir les investissements en Haïti.

Dans l'intervalle, la campagne mondiale de secours d'urgence après la catastrophe doit être conçue à la mesure de cette situation sans précédent. Les conditions propres à faciliter l'efficacité et l'ampleur de la distribution des produits essentiels à toutes les zones affectées doivent être mises en place en toute première priorité. Le rôle du gouvernement de la République dominicaine, voisine d'Haïti, sera particulièrement important pour faciliter le transit par voie terrestre des secours humanitaires et du personnel. Il sera aussi essentiel que le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) soit adapté et élargi pour une période suffisamment longue, de manière que la Mission puisse fournir une assistance constructive au relèvement d'Haïti.

Les membres du personnel de la FLM travaillent aussi dur qu'ils/elles le peuvent, en collaboration avec l'Alliance ACT et les partenaires des Nations Unies, pour apporter de l'aide à la population d'Haïti dans des conditions exceptionnellement difficiles. La FLM a entrepris d'intensifier ses activités de secours d'urgence en Haïti, tout en poursuivant ses activités régulières de développement visant à procurer des moyens de subsistance aux Haïtiennes et Haïtiens. Au lendemain du tremblement de terre, d'importants mouvements de population se produisent, les gens quittent les villes les plus durement frappées pour se rendre dans d'autres communautés ou à la campagne. On ne connaît pas encore clairement le nombre exact des déplacé(e)s internes, mais on estime qu'il devrait être de l'ordre de 500 000 à 600 000 personnes. La FLM prévoit de s'employer, en coopération avec d'autres membres de l'Alliance ACT et d'organisations des Nations Unies, à procurer un hébergement sûr et durable aux personnes déplacées.

Dans les jours qui ont immédiatement suivi la catastrophe, la population d'Haïti a démontré ses plus grandes forces – sa capacité à surmonter l'adversité et son sens de la communauté – en redécouvrant son identité de nation. Alors que l'assistance internationale était encore en route, ou retenue à l'aéroport, les voisin(e)s se sontentraïdé(e)s, fouillant dans les décombres des maisons effondrées pour trouver des

survivant(e)s et partageant les précieux produits nécessaires à la vie. Je prie pour la population, le gouvernement et les Églises d'Haïti – dont l'Église luthérienne d'Haïti – qui luttent pour reconstruire les vies, les communautés et l'espérance après le désastre.

Le temps est venu de renverser le cours de l'histoire de catastrophes et d'appauvrissement d'Haïti, le temps est venu d'édifier l'espérance en l'avenir d'Haïti.

-----